

DÉPARTEMENT  
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT  
SAINT-OMER

CANTON  
LUMBRES

**Délibération**  
**N° 2024/42**

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre  
le MARDI 19 NOVEMBRE à dix-huit heures trente  
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse Dupont, sous la présidence de  
Madame Joëlle DELRUE, Maire  
en suite de convocation en date du 05 Novembre 2024  
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

**Étaient présents** : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :  
Mme FASQUELLE Léa (proc. Mme DELRUE Joëlle), M. BONNAIRE Serge (proc.  
M. FOURNIER Daniel), Mme SCHLEICH Ingrid (proc. Mme MAGNIER Juliette).

Mme MOBAILLY Aurore : absente excusée.

Mme LAMIABLE Murielle, Mme CHRISTIAENS Michèle, Mme BOULET  
Véronique, M. TEN Arnaud : absents non excusés.

### **OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DETR**

La séance ouverte, Madame le Maire propose aux membres de l'Assemblée de déposer une demande de subvention DETR pour la tranche optionnelle n° 3 des travaux de requalification du centre-bourg (programme Petites Villes de Demain).

Le montant des travaux est de 928.930,50 € HT.

La subvention sollicitée est de 20 % soit 185.786,10 €.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses	Montant HT	Ressources	Montant HT	Taux
Montant des travaux	928.930,50 €	DETR	185.786,10 €	20 %
		Conseil Départemental MMU	166.500,00 €	18 %
		Conseil Départemental : liaison douce	80.000,00 €	9 %
		Sous TOTAL HT	432.286,10 €	47 %
		Fonds propres	496.644,40 €	53 %
		Sous TOTAL HT	496.644,40 €	53 %
<b>TOTAL BASE ELIGIBLE HT</b>	<b>928.930,50 €</b>	<b>TOTAL RESSOURCES HT</b>	<b>928.930,50 €</b>	<b>100 %</b>

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal acceptent par 22 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTIONS cette proposition et autorisent Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour l'obtention de cette subvention auprès de Madame la Sous-Préfète de SAINT-OMER.

Pour Copie Conforme,  
A Lumbres, le 20/11/2024  
Le Maire,  
**Joëlle DELRUE.**

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Sous-Préfecture  
le **25 NOV. 2024**  
et publication ou notification  
du **25 NOV. 2024**



**Le Maire,**  
**Joëlle DELRUE**

